



Depuis l'été 2007, le SNUI et SUD Trésor n'ont cessé de dénoncer ensemble et d'une seule voix les conséquences néfastes de la fusion sur les missions et les conditions de travail.

Depuis 18 mois, nos deux syndicats ont suivi toutes les instances de dialogue, élaboré des revendications et fait de multiples propositions pour protéger les agents, pour défendre les valeurs et les implantations du service public. Nous avons aussi décidé de construire un nouvel outil syndical et, en avril 2008, l'Union SNUI - SUD Trésor a été créée pour marquer officiellement notre volonté de défendre les 130 000 fonctionnaires du nouvel ensemble administratif.

Cette Union est aujourd'hui reconnue comme la première force syndicale au CTCP de la DGFIP, mais elle s'est souvent trouvée trop seule pour rappeler la «faute originelle» de la fusion des deux réseaux (aux missions parfois antagonistes), pour défendre la nécessité de maintenir les deux cultures de gestion, de formation et de pilotage dans les deux branches «fiscalité» et «gestion publique», pour faire aussi des propositions concrètes au bénéfice des agents et enfin pour exiger que la nouvelle administration ne soit pas le «laboratoire de pointe» du massacre du statut général des fonctionnaires.

Des résultats ? Il y en a eu et le premier - grâce aux actions répétées dès la fin de 2007 - a été d'éviter un massif nivellement par le bas. Pour le restant, chaque agent de la DGFIP appréciera, mais les deux pages qui suivent montrent assez clairement que le peu d'avancées concédées par Eric Woerth a répondu à des demandes très «travaillées» de l'Union SNUI - SUD Trésor.

Nous sommes résolus à poursuivre notre travail, mais nous espérons que vous aurez à cœur de vous mobiliser lorsque nous appellerons à des actions énergiques, avec l'intersyndicale la plus large, parce que nous sommes convaincus de la nécessité d'un syndicalisme combatif.

Depuis plus d'un an, l'Union SNUI - SUD Trésor se bat face à la fusion

CONTINUONS ENSEMBLE !

ETE 2007 L'ANNONCE

Décidée par Nicolas Sarkozy le 2 mai, nous analysons tout de suite la fusion DGI-DGCP comme une opération à hauts risques.

Durant tout l'été, le SNUI et SUD Trésor poursuivent leur plaidoyer, exigent un bilan des réformes qui se sont accumulées depuis 2000 et revendiquent le règlement du passif sur les conditions de vie au travail et la non reconnaissance des qualifications.

AUTOMNE 2007 1ÈRES ACTIONS

Le 4 octobre, Eric Woerth annonce officiellement que ce sera la «fusion globale», plus complexe à réaliser, mais qui permettra davantage d'économies d'échelle.

Le SNUI et SUD Trésor se placent sur le terrain de l'action et après des AG extraordinaires, les grèves de l'automne montrent la hauteur du mécontentement qui englobe aussi bien la question du pouvoir d'achat que le dossier fusion.

JANV-FÉVR. 2008 1ÈRES RÉPONSES

Lors d'une série de réunions «marathon», le SNUI et SUD Trésor martèlent leurs revendications. Un relevé de conclusions daté du 28 février consacre la pérennisation de la prime de 350€ dans l'IMT, précise que le ministre harmonisera les régimes indemnitaires et d'ARTT par le haut, abonde le plan de qualifications et crée le CIS de B en A. Ces avancées sont à mettre à l'actif de la mobilisation.

PRINTEMPS 2008 LE CONFLIT

Le 27 mars, à l'appel du SNUI, de SUD Trésor et de la CGT, les agents des Impôts et du Trésor sont en grève. Du 15 mai à la manifestation nationale du 10 juin, la DGFIP est secouée par les actions et les arrêts de travail.

Les agents contestent la fusion, considèrent les 1ères réponses sur «les sous» insuffisantes et dénoncent la casse du statut de la Fonction Publique en ciblant très précisément le projet de loi sur la mobilité.

Le ministère gèle les discussions jusqu'en juin puis déclare timidement que la mobilité ne s'appliquera pas à la DGFIP. Il n'en a pas moins fait publier le décret du 4 avril qui consacre officiellement la naissance de la DGFIP. De leur côté, le 3 avril, le SNUI et SUD Trésor ont annoncé leur union.

AUTOMNE 2008 2ÈMES RÉPONSES

Du 24 juin au 20 octobre, une 2ème série de réunions permet à l'Union SNUI - SUD Trésor de condamner le rythme infernal de la fusion, de dénoncer les annonces de suppressions massives d'emplois pour 2009 (2370) et de défendre ses revendications en matière de temps de travail, d'harmonisation et de revalorisation indemnitaire, de maintien de statuts particuliers pour les agents de la DGFIP.

Le 27 octobre, E. Woerth cède sur une partie de nos exigences.

HIVER 2008/2009 LES REVENDEICATIONS

Du 17 au 28 novembre, 4 réunions devaient se tenir sur les SIP. Le 28, toutes les organisations syndicales ont quitté le groupe de travail de prétendue «clôture». L'Union SNUI - SUD Trésor se félicite de cette démarche intersyndicale et revendique un dessèchement du calendrier d'installation des SIP, de véritables négociations sur l'emploi, les conditions de travail et la taille des services.

LES REVENDICATIONS DE L'UNION SNUI - SUD TRÉSOR ET LES RÉPONSES OBTENUES À BERCY

L'Union SNUI-SUD Trésor a pour objectif de se battre pour tous les agents de la DGFIP, quelle que soit leur origine et leur service. C'est ainsi que certaines revendications concernent le plus souvent tous les agents, parfois plus les agents d'une filière que de l'autre, ou, très rarement ceux d'une catégorie particulière. Cela dépend toujours des passifs et des injustices constatées dans le nouvel ensemble qu'est la DGFIP. L'idéal recherché par l'Union SNUI-SUD Trésor est que chaque agent de la DGFIP obtienne un plus au bout de la démarche revendicative menée.

NOS DEMANDES		LEURS RÉPONSES	
RÉMUNÉRATIONS			
<p><i>Doublement de l'Indemnité Mensuelle de Technicité, soit + 720 €, 240 € supplémentaire pour l'Allocation Complémentaire de Fonction</i></p> <p><i>Harmonisation immédiate et vers le haut des régimes indemnitaires.</i></p> <p><i>Refus de la modulation des primes</i></p>			<p>La prime initialement prévue de 350 € une fois pour toute est intégrée dans l'IMT, elle sera versée chaque année et comptera pour le calcul de la pension. Le ministre n'a accepté qu'une moitié de la revendication et a refusé d'augmenter l'ACF.</p> <p>Le principe de l'harmonisation par le haut a été acquis, mais le ministre n'a fait qu'un petit pas pour accélérer le processus et ce uniquement pour la catégorie C.</p> <p>Initialement prévue pour les A+, la modulation de la PALP (prime à la performance) sera abandonnée.</p>
CARRIÈRES			
<p><i>3 000 transformations d'emplois de C en B pendant 7 ans</i></p> <p><i>1 000 transformations d'emplois de B en A pendant 7 ans</i></p> <p><i>Accès plus facile au grade de contrôleur principal</i></p> <p><i>Création d'un CIS de B en A et revalorisation du 12ème échelon du A</i></p> <p><i>Promotions de fin de carrière</i></p> <p><i>Promotions à l'échelle 6 pour les cadres C</i></p>			<p>+ 650 pour 2009, 2010 et 2011 par rapport au projet, soit 1650 chaque année.</p> <p>+ 225 pour 2009, 2010 et 2011 par rapport au projet, soit 585 chaque année.</p> <p>2 200 promotions supplémentaires pour 2009.</p> <p>Mise en place d'un examen professionnel de B en A et 16 points d'indice majoré pour le 12^{ème} éch.</p> <p>Principe obtenu et déjà appliqué pour l'accès à CP (levée de l'obligation de départ à la retraite).</p> <p>Taux de promotion à l'échelle 6 porté de 27 à 33%.</p>
GESTION			
<p><i>Refus de la mobilité subie</i></p> <p><i>Maintien des filières de gestion et des statuts particuliers</i></p> <p><i>Amélioration de la gestion des agents</i></p> <p><i>Choix individuel du module ARTT</i></p> <p><i>Pérennisation et extension des jours comptables</i></p> <p><i>Refus de l'expérimentation de la nouvelle notation</i></p> <p><i>Droit au temps partiel pour les agents de Centrale</i></p>			<p>Engagement du Directeur Général qu'elle ne s'appliquera pas à la DGFIP.</p> <p>Les filières de gestion ex-DGI, ex-DGCP subsisteront jusqu'en 2011. Les statuts particuliers des agents seront débattus en 2009. Pas de filières type Silicani.</p> <p>Un groupe de travail sur les mutations est créé dans la filière « gestion publique » à l'instar de la filière « fiscale ». Les contraintes subies par les agents issus des concours RIF sont assouplies. L'affectation des chefs de SIP devrait respecter l'équité.</p> <p>Acquis à la DGI en 2001, le choix individuel est généralisé à l'ensemble de la DGFIP.</p> <p>Refus en tant que tel mais octroi d'une journée d'autorisation d'absence exceptionnelle à compter de 2009 pour les agents des services fusionnés.</p> <p>La DGFIP n'expérimentera pas le nouveau système d'évaluation.</p> <p>Ce droit est désormais inscrit comme un principe pour tous les agents, y compris en Centrale.</p>
CONDITIONS DE TRAVAIL			
<p><i>Meilleure prise en compte des conditions de vie au travail</i></p> <p><i>Refus de la polyvalence et du travail en plateau</i></p>			<p>Le Directeur général s'est engagé à tenir un groupe de travail annuel sur cette question prioritaire. «La politique d'indicateurs est source de trop de pression», a-t-il reconnu. Un ergonome DGFIP a été recruté et des études préalables sur les SIP seront effectuées.</p> <p>La polyvalence n'est plus un dogme, certaines activités des SIP sont sectorisées (recouvrement), mais les garanties sont largement insuffisantes.</p>
MISSIONS			
<p><i>Autonomie du contrôle fiscal et séparation ordonnateur-comptable</i></p>			<p>Longtemps menacés par la fusion totale, ces deux principes essentiels sont maintenus.</p>

Un examen de ce bilan pourrait laisser dire aux plus pessimistes, que cette longue énumération ne recouvre en fait que de très modestes avancées et qu'aussi bien du côté ex-DGI qu'ex-DGCP personne n'a vraiment gagné grand chose.

Il faut être clair !

Bien que viscéralement opposée à cette fusion, l'Union SNUI-SUD Trésor n'a pas trouvé le soutien suffisant face à la DG pour être en mesure d'enrayer vraiment le déroulement de cette réforme.

Pour autant, depuis juin 2007, nous nous sommes inscrits dans le cadre fixé par l'administration pour revendiquer la réparation des préjudices passés.

Force est de constater que le syndicalisme combatif à la DGI avait placé les agents des Impôts dans des situations plus favorables qu'à la DGCP.

Nous avons d'abord exigé que les erreurs commises lors de la mise en place des SIE soient corrigées et ne se reproduisent pas dans le SIP.

L'Union SNUI - SUD Trésor s'est ensuite attachée à faire payer la réforme, tant en matière de monnaie sonnante et trébuchante qu'en termes de carrière et de vie quotidienne.

De zéro euro en juin, on est passé à 350 une seule fois puis à 350 € pour tous chaque année avec intégration dans l'IMT (et de plus avec un plan de qualifications plus dense que les années précédentes).

Sachant qu'il faut demeurer offensifs sur le chapitre "rémunérations" de nombreuses autres revendications demeurent insatisfaites (cf. page 4).

En page 4, tout ce que l'Union SNUI - SUD Trésor veut encore obtenir

L'Union SNUI - SUD Trésor, créée en avril (un peu avant le décret officialisant la DGFIP) n'est qu'une structure provisoire pour rapprocher les deux syndicats de l'ex-DGI et de l'ex-DGCP, membres de Solidaires.

L'an prochain, pour asseoir une représentativité incontestable et offrir aux 130 000 agents de la nouvelle administration un outil de défense à la hauteur des enjeux, c'est un nouveau syndicat qui sera créé : il aura vocation à devenir la première force revendicative des Finances Publiques et se présentera avec cette ambition aux élections professionnelles de 2010.



Déclaration commune des Conseils Syndicaux
du SNUI et de SUD Trésor

VERS UN NOUVEAU SYNDICAT A LA DGFIP EN 2009 POUR TOUS LES AGENTS

Réunis le 17 septembre à Paris, les Conseils Syndicaux du SNUI et de SUD Trésor ont refait ensemble un constat désastreux : la DGFIP se met en place pour supprimer davantage d'emplois et détruire les valeurs du statut des fonctionnaires. Dans ce contexte hostile pour les agents et les usagers, renforcer le syndicalisme d'action est une absolue nécessité. En conséquence, les deux Conseils Syndicaux ont décidé de lancer sans attendre un processus de fusion des deux organisations membres de l'Union.

Revendiquer et lutter

Face aux attaques libérales qui marquent la création de la DGFIP, l'Union SNUI-SUD Trésor refuse toute privatisation et revendique :

- le renforcement et le développement des missions actuelles du service public (fisca, foncier et gestion publique) en lui donnant les moyens nécessaires pour être au plus proche des citoyens ;
- le maintien du statut de la Fonction Publique, des valeurs et des grands principes des règles de gestion auxquelles les agents sont attachés ;
- une amélioration des conditions de vie au travail ;
- une forte revalorisation des rémunérations et un plan de qualifications exceptionnel.

Les Conseils Syndicaux réunis du SNUI et de SUD Trésor valident leur démarche unitaire et se félicitent de son efficacité. En effet, s'adresser d'une seule et même voix face à l'administration, s'efforcer sans relâche à la compréhension mutuelle et s'exprimer par tracts communs, cela a déjà donné des premiers résultats pour les agents. La pérennisation des 350 € dans l'IMT, les engagements pris en matière de conditions de vie au travail, l'harmonisation des régimes indemnitaires et le maintien des filières de gestion sont des acquis obtenus grâce aux fortes mobilisations des agents et à leur relais syndical.

Parce qu'elle souhaite des avancées beaucoup plus conséquentes, l'Union SNUI-SUD Trésor appelle les 130 000 agents des Impôts et du Trésor à s'engager dans les mobilisations nécessaires et unitaires pour le pouvoir d'achat, l'emploi et les conditions de vie au travail.

Avec Solidaires, l'Union SNUI-SUD Trésor s'engage à combattre le projet de loi-cadre pour la Fonction Publique, inspiré du livre blanc de M. Silicani, que le gouvernement veut mettre en place d'ici la fin de l'année. Dans le domaine de la gestion des agents, l'Union SNUI-SUD Trésor continuera de défendre les règles issues des deux cultures et des histoires propres aux deux administrations fusionnées.

Unir et construire

Les Conseils Syndicaux du SNUI et de SUD Trésor réaffirment la nécessité de se battre dans l'unité à la DGFIP, ainsi qu'aux niveaux Fonction Publique et interprofessionnel, pour porter les revendications des 130 000 agents de la nouvelle administration.

Ils considèrent aussi que le résultat des élections professionnelles du 4 décembre 2007 donne une responsabilité importante à l'Union SNUI-SUD Trésor en la plaçant comme première organisation syndicale de la DGFIP. Cela doit se concrétiser par le développement du nouveau syndicat.

Pour réaliser l'unification annoncée dès le 3 avril 2008 lors du conseil fédéral de Solidaires Finances, les Conseils Syndicaux du SNUI et de SUD Trésor vont préparer leurs congrès respectifs du printemps 2009 dans la perspective de la fusion syndicale.

Un congrès constitutif est prévu à l'automne 2009.

Le but du nouveau syndicat sera de rassembler les agents de la DGFIP et de défendre :

- les valeurs du syndicalisme de proposition et d'action dans un esprit unitaire ;
- les intérêts individuels et collectifs des agents ;
- toutes les missions d'un service public de proximité.

OUI
À UN SYNDICALISME
D'ADHÉRENTS

OUI
À UN SYNDICALISME
COMBATIF

OUI
À UN SYNDICALISME
UNITAIRE

Nos priorités d'action pour 2009

- **Agir pour l'emploi et le Service Public**
- **Empêcher la précipitation et faire modifier le rythme des réformes.**
- **Agir pour l'amélioration des conditions de travail :**
 - **lutte contre les mégastructures,**
 - **lutte contre la politique des indicateurs,**
 - **lutte contre toutes les formes de flexibilités.**
- **Maintenir des statuts particuliers et améliorer les garanties pour les agents de la branche «fiscalité» et ceux de la branche «gestion publique».**
- **Obtenir plus sur l'indemnitaire, les plans de qualifications, l'IMT...**

Déc 2008-Janv 2009